

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2007 – budget principal

Le maire propose au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2007 du budget principal qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	17.322.000 €	15.068.338,23 €	
Recettes	17.322.000 €	17.426.096,98 €	
Résultat de clôture		+ 2.357.758,75 €	
Résultat reporté		0,00 €	
Résultat net de fonctionnement			+ 2.357.758,75 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	13.692.000 €	9.533.635,71 €	2.500.000 €
Recettes	13.692.000 €	8.855.702,02 €	2.356.000 €
Résultat de clôture		- 677.933,69 €	- 144.000 €
Résultat reporté		- 1.104.560,28 €	
Résultat net d'investissement			- 1.926.493,97 €
avant affectation de l'excédent de fonctionnement			
Résultat global de clôture		+ 575.264,78 €	
Résultat net global			+ 431.264,78 €

Le maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré,
APPROUVE le compte administratif 2007, par 25 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'Adjointe déléguée,

Marie-Bernadette LE NEVE.